

Image not found or type unknown



Récupérer une dette sans feuille de reconnaissance

Par **sodka**, le **06/06/2011** à **12:22**

Bonjour,
Dans le cadre d'un déménagement, j'ai cédé mais aussi vendu pour plus de 1.000 € de meubles au locataire qui m'a succédé.
A ce jour il ne m'a remboursé que 75 € (virement) et ne répond plus à mes messages pour que je puisse récupérer le reste.
Je suis prête à échelonner ces paiements.
Mon déménagement s'est fait en urgence et comme il m'a paru "correct" je ne lui ai rien fait signé. la seule preuve que j'ai est le témoignage de certains amis, du propriétaire de la maison et les photos que j'ai des meubles car j'en avait mis en vente en ligne.
Quelle procédure je peux entamer pour récupérer mon dû ?
Merci de vos conseils.
Cordialement.

Par **mimi493**, le **06/06/2011** à **21:55**

Commencez par une LRAR de mise en demeure, surtout ne parlez pas de dettes, mais d'une vente et donc qu'il vous doit le paiement de cette vente

Par **sodka**, le **06/06/2011** à **22:47**

OK merci.
Je viens de prendre contact avec le propriétaire qui m'a dit qu'il avait lui aussi du mal à récupérer sa caution...depuis février !!!
Cordialement